

Insertion des Jeunes Ingénieur·es Arts et Métiers

Données 2022

L'insertion professionnelle retrouve un bon niveau après la crise COVID-19

Le **taux net d'emploi** de la dernière promotion diplômée retrouve un niveau proche de celui d'avant crise, sans pourtant l'atteindre tout-à-fait.

La **vitesse d'accès à l'emploi** des jeunes diplômé·es, en revanche, ne cesse de progresser depuis 2015 : la part des diplômé·es de la dernière promotion qui ont trouvé leur emploi avant leur sortie d'école est désormais la même pour les ingénieur·es diplômé·es d'Arts et Métiers que pour l'ensemble des ingénieur·es diplômé·es des écoles membres de la CGE.

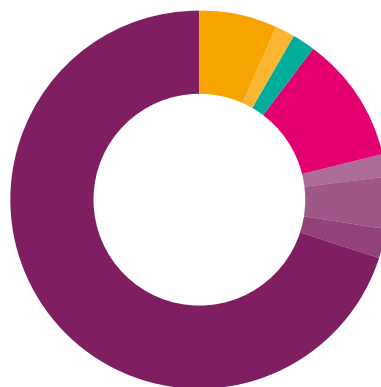
Enfin, les **conditions d'emploi** sont toujours plus avantageuses pour les jeunes ingénieur·es diplômé·es d'Arts et Métiers.



SITUATION À 6 MOIS DES INGÉNIEUR·ES DIPLÔMÉ·ES EN 2021

78,5 % ont une activité professionnelle, dont :

- 2,5 %** en volontariat
- 4,5 %** en doctorat
- 2 %** en création d'entreprise



8,5 % sont en recherche d'emploi, dont **1,5 %** ont déjà travaillé

2 % sont sans activité volontairement

11 % sont en poursuite d'études (hors doctorat)

ACCÈS À L'EMPLOI DURÉE DE RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI

82 % des jeunes diplômé·es en activité ont trouvé leur premier emploi en moins de 2 mois,

La part des jeunes diplômé·es qui ont trouvé leur premier emploi avant l'obtention de leur diplôme a progressé de 13 points en 5 ans, pour concerner **66 %** des diplômé·es 2021.

SALAIRE D'EMBAUCHE DES INGÉNIEUR·ES DIPLÔMÉ·ES EN 2021

Le salaire d'embauche brut moyen avec primes progresse légèrement pour s'établir à **42,6 k€**.

L'inégalité salariale est en faveur des jeunes femmes, dont le salaire d'embauche brut moyen avec primes s'établit à **44,9 k€**.

QUALITE D'EMPLOI DES INGÉNIEUR·ES DIPLÔMÉ·ES EN 2021

89 % des jeunes ingénieur·es salarié·es en France ont décroché un CDI.

La part des jeunes ingénieur·es en CDI parmi les salarié·es en France a progressé de 5 points en 5 ans.

La part des **cadres** quant à elle reste stable autour de **97 %**.



Lieu d'emploi

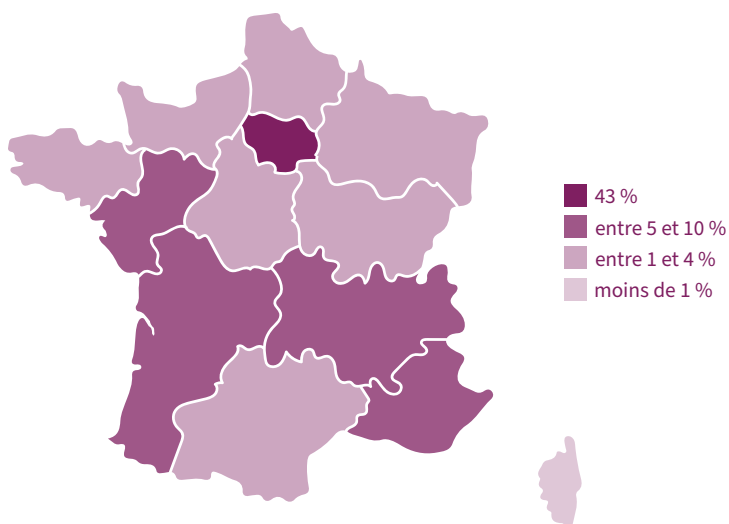


Après la crise COVID-19, l'expatriation séduit à nouveau les ingénieur·es diplômé·es d'Arts et Métiers :

12,5 % des jeunes diplômé·es en emploi (hors volontariat et doctorat) travaillent à l'étranger.

75 % des emplois à l'étranger sont sur le continent Européen, dont la moitié au sein de l'UE.

Les trois pays attirant le plus les jeunes ingénieur·es sont la Suisse, l'Allemagne et le Canada.



87,5 % travaillent en France dont
57 % en Province (y compris DOM)

L'apprentissage : un accélérateur d'embauche



23 % des jeunes ingénieur·es diplômé·es d'Arts et Métiers a effectué ses études sous contrat d'apprentissage, notamment dans les Programmes d'Ingénieur·es de Spécialité.

Au sortir de la crise COVID-19, les ingénieur·es Arts et Métiers formé·es par l'apprentissage ont **trouvé leur premier emploi plus vite** que leurs camarades en formation initiale, et **leur conditions d'emploi sont tout aussi favorables**.



RSE : des diplômé·es préparé·es aux transitions



La RSE fait partie des missions de **19 %** des jeunes diplômé·es en emploi (hors volontariat et doctorat)

✓ +1 point par rapport à l'ensemble des ingénieur·es CGE

Pour **95 %** d'entre eux, il s'agit de questions environnementales

✓ +9,3 points par rapport à l'ensemble des ingénieur·es CGE

90 % des jeunes diplômé·es de spécialité adressant des questions environnementales déclarent avoir acquis au cours de leur formation les compétences en matière de transformations environnementales nécessaires à la tenue du poste



Les TPE/PME : premier employeur des jeunes diplômé·es



Depuis la crise COVID-19, les TPE/PME sont devenues les premiers employeurs des jeunes ingénier·es diplômé·es d'Arts et Métiers, place jusqu'alors occupée par les grandes entreprises.

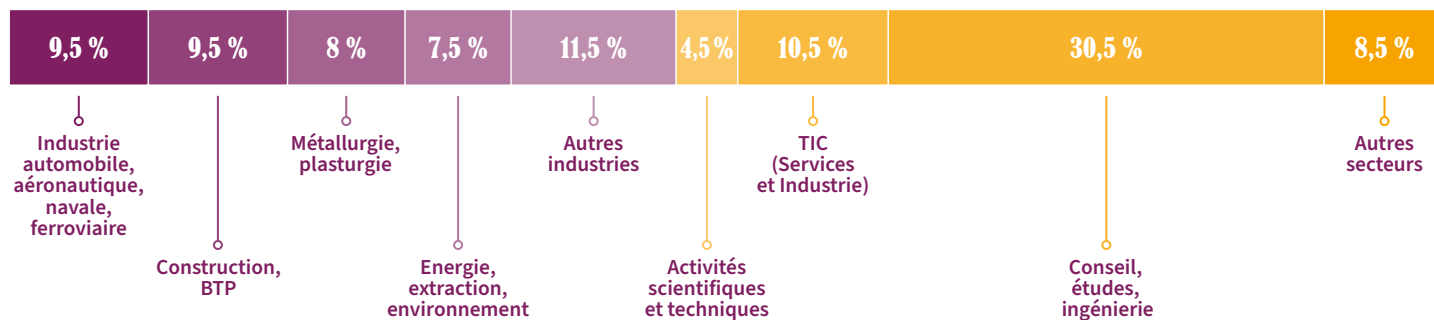
Les jeunes ingénier·es occupent un premier emploi dans des entreprises industrielles à **47%**, et dans des sociétés de conseil et bureaux d'études à **30%**.

TAILLE DES ENTREPRISES EMPLOYANT DES INGÉNIEUR·ES DIPLÔMÉ·ES EN 2021

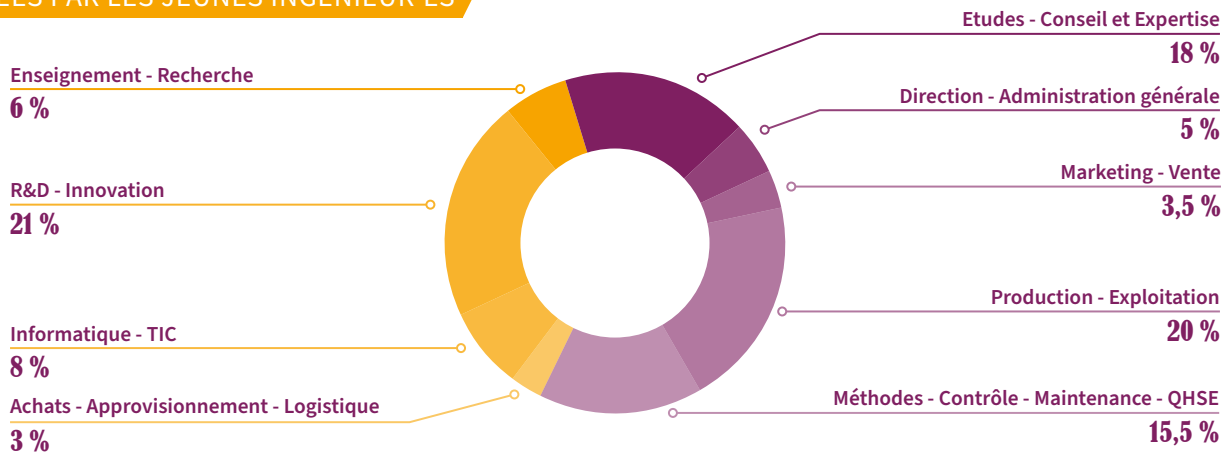
TPE / PME	39,5 %
Grandes entreprises	30,5 %
Entreprises intermédiaires	30 %



SECTEURS D'ACTIVITÉ DES EMPLOYEURS DES INGÉNIEUR·ES DIPLÔMÉ·ES EN 2021



TYPES DE FONCTIONS EXERCÉES PAR LES JEUNES INGÉNIEUR·ES



Stages, apprentissage : premier pas vers l'emploi



Les **relations professionnelles développées dans le cadre de leur formation**, au cours de leur stage de fin d'études ou de leur apprentissage, sont le principal levier d'accès à l'emploi des jeunes ingénieur-es diplômé-es d'Arts et Métiers : **49 %** de la dernière promotion a utilisé ce moyen, qui s'est avéré payant dans **71 %** des cas.

Les **réseaux sociaux professionnels** sont également très utilisés dans la recherche d'emploi des jeunes ingénieur-es Arts et Métiers : **47 %** d'entre eux y ont activement recherché un emploi.

Enfin, **39 %** de la dernière promotion d'ingénieur-es diplômé-es du Programme Grande Ecole d'Arts et Métiers ont mobilisé leur **réseau d'anciens élèves**.

Des jeunes diplômé-es satisfait·es de leur emploi



84 % des ingénieur-es diplômé-es en 2021 sont satisfaits de leur emploi (hors volontariat et doctorat)



ACCÈS À L'EMPLOI DES INGÉNIEUR-ES DIPLÔMÉ-ES EN 2021



Relations professionnelles
développées à l'école
(stages, apprentissage)

41,5 %



Site internet spécialisé
dans l'emploi

11,3 %



Réseaux sociaux
professionnels

9,2 %



Réseau des anciens élèves

8,6 %

Méthodologie



Les résultats présentés ici s'appuient sur des collectes de données réalisées annuellement auprès des trois dernières promotions d'ingénieur-es diplômé-es du Programme Grande Ecole, et des Programmes Ingénieur-es de Spécialité depuis l'édition 2020.

La collecte des données s'effectue dans le cadre du dispositif « Insertion » de la Commission Aval de la Conférence des Grandes Ecoles, avec l'appui de la Société des ingénieur-es Arts et Métiers.

Pour l'enquête 2022, 1 396 réponses exploitables ont été collectées auprès des ingénieur-es Arts et Métiers diplômé-es en 2021, 2020 et 2019.